



Plan Vélo 2021-2026 Participation citoyenne

Synthèse et résultats de l'étape 2 : Stationnement vélo et équipements individuels de sécurité



Un questionnaire a été mis en ligne du 16 novembre au 2 décembre 2020, et a recueilli 238 contributions, ce qui constitue un volume très significatif.

1/ Le constat en matière de stationnement

Sur les conditions de stationnement vélo à Cahors, le **constat général que de vraies améliorations sont possibles et souhaitables** est globalement partagé :

- C'est **dans la rue**, près du domicile et à proximité des lieux de loisirs et de sortie, que l'on retrouve **le plus d'insatisfactions** avec 50 à 55 % des répondants ne s'estimant pas satisfaits.
- La situation semble moins problématique à proximité des lieux de travail ou d'études, où seuls 38 % d'insatisfactions plus ou moins grandes sont exprimées pour près de 30 % de satisfaits.
- A l'inverse, **pour accéder au train ou au réseau Évidence** via les parcs relais, **la satisfaction dépasse l'insatisfaction** notamment en raison de la présence des garages à vélos sécurisés du Grand Cahors.

La principale difficulté ressentie et mise en avant par les répondants est très largement le **manque d'équipements** permettant de stationner correctement son vélo. **72 % des contributeurs pensent qu'il n'y a pas assez d'équipements**, 15 % que les équipements actuels sont inadaptés et 13 % les trouvent mal situés.

2/ Les perspectives pour le stationnement vélo

Les sites à privilégier :

Parmi les sites les plus cités et nécessitant le plus d'être équipés :

- **Le secteur commerçant de centre-ville est très largement plébiscité (+ de 67 %) ;**
- viennent ensuite **La Poste, la Mairie et le Grand Cahors dans le secteur de la rue Wilson**, où le **centre hospitalier** est également souvent cité comme un point dur ;
- Le **Cinéma** est également cité par 34 % des répondants ;
- Les **commerces de périphérie** souffrent aussi de ce manque d'offre de stationnement vélo (28 % des réponses), ainsi que les **écoles, collèges et lycées**.

Le type d'équipements à privilégier :

Sur le type d'équipements, de **simples arceaux adaptés** sont les **plus souhaités** (40 %), puis les **arceaux groupés et abrités** pour 35 % des répondants et enfin des garages à vélos sécurisés pour environ 25 % des répondants.

Sur cette question spécifique des **services de stationnement sécurisés** :

- si de nouveaux équipements de ce type devaient être implantés, la localisation en centre-ville pour les actifs et les visiteurs (46 %) et les résidents (18 %) est largement plébiscitée. Viennent ensuite les parcs relais (14 %), les zones d'activités (11,5 %) et les quartiers périphériques (10,5 %) ;
- 30 % des contributeurs se déclarent prêts à payer pour mieux sécuriser leur vélo quand 70% précisent ne pas être intéressés pour cela ;
- La mise en place de pompe à vélo, de casier fermé à clé et de prise électrique y semblerait souhaitable pour tous les répondants.

Bicycode – gravage de vélos (232 réponses) :

Près de 75 % des répondants déclarent être intéressés pour faire graver leur vélo par le système Bicycode, si cela était possible à Cahors.

3/ Les équipements individuels de sécurité :

Sur le type d'équipements individuels utilisés (164 réponses) :

Une large majorité déclare porter le casque (87 %), mais aussi le gilet réfléchissant (38 %) et dans une moindre mesure l'écarteur de danger (15 %). Les dispositifs lumineux spécifiques et/ou plus puissants sont également cités à plusieurs reprises.

Sur l'antivol (230 réponses) :

- près de la moitié des répondants disposent d'un antivol à câble, peu renforcé et peu sécurisant ;
- 25 % disposent d'un antivol en U et 18 % d'un antivol de type chaîne renforcée ;
- 8 % n'en utilisent pas du tout...

67,5 % des contributeurs sont favorables à une aide de la collectivité pour acheter ce type d'équipements (dont 35 % qui la considèrent déterminante dans leur pratique du vélo).